

Dispositif « Les arts aux châteaux »

Exposition de Brigitte OLIVIER

« Grandeur nature »

au Château de Vogüé

Année scolaire : 2025-2026

Appel à Projet en partenariat avec l'association « Vivante Ardèche »

Le dispositif nourrit les **3 piliers du parcours d'éducation artistique et culturelle** des élèves : **fréquenter des œuvres, des artistes et des démarches actuelles / pratiquer / connaître**. Il s'inscrit dans une volonté de mise en œuvre d'un projet pluridisciplinaire et transdisciplinaire qui s'appuie sur la démarche créative (expérimenter et produire en exprimant sa sensibilité), des connaissances en lien avec les thématiques ou techniques développées par l'artiste contemporain présenté et le lien rendu explicite avec les apprentissages fondamentaux.

L'accompagnement des enseignants repose sur un parcours de formation indissociable de l'inscription au dispositif et bénéficie par ruissellement, au développement des connaissances et des compétences des élèves.

Le rayonnement du projet est porté par la structure partenariale qui soutient la valorisation du travail effectué par les classes en proposant une médiation, des ateliers de pratique et organise l'exposition *Créations d'élèves*.

❖ Objectifs

Dépasser le simple parcours de l'élève spectateur et producteur : questionner l'usage pédagogique des outils numériques, les apprentissages de l'élève créateur (d'images et d'histoires) et de l'élève médiateur.

❖ Public scolaire concerné :

Ecoles publiques des circonscriptions d'Aubenas-Le Cheylard, Cévennes-Vivarais, Le Teil, éventuellement Privas sud, Le Pouzin / La Voulte. Classes des trois cycles, dispositif Ulis, classes uniques et multiniveaux, SEGPA.

❖ Principes

Les enseignants des écoles fléchées en parcours B et C pour l'année 2025-2026 peuvent, s'ils le souhaitent, inscrire leur classe au dispositif. Le dispositif est intégré aux parcours de formation B (18 heures adaptables) et C (12 heures).

Les enseignants positionnés en parcours A ou D peuvent seulement participer au temps de médiation (de 9h à 10h30) et s'engager à participer avec leur classe à l'exposition « Créations d'élèves » de façon facultative.

Parcours B3	Parcours C
Accompagnement du projet – 3 temps (T)/ 18 h Axe ART CONTEMPORAIN - Vogüé	Dispositif ART CONTEMPORAIN – 2 jours / 12 heures Module ART CONTEMPORAIN – Art au château de Vogüé
Les années où elles sont fléchées en parcours B, les écoles sont encouragées à monter un projet EAC avec demande de subvention DAAC/DRAC afin d'être accompagnées et compléter le PEAC de leurs élèves avec des interventions en classe (facultatif). <u>Proposition de parcours à adapter aux besoins des enseignants :</u> T1 par Chargée de mission EAC : définitions, enjeux, compétences transversales et acquisition des savoirs fondamentaux, ADAGE et montage de projets. T2 par CPD arts visuels : l'art et la culture à l'école, enjeux langagiers, apprentissages et mise en œuvre (présentiel ou hybride, à la demande des équipes). T3 ou T3/T4 : dispositif et formation ART CONTEMPORAIN. Au choix, 1 journée ou 2 matinées du parcours C ou autre(s) domaine(s) en lien avec le projet d'école, à la demande des écoles.	J1 : Matin : mercredi 17 septembre 2025 <i>Investir le parcours de l'élève spectateur.</i> Médiation : visite guidée et atelier de pratique avec l'artiste Brigitte OLIVIER. Après-midi mercredi 17 septembre 2025 <i>Investir le parcours de l'élève créateur.</i> Mise en œuvre de la démarche créative : expérimenter et développer sa propre sensibilité. Atelier de pratique : éducation aux images, prises de vue en situation à proximité du château : itinéraire paysager / itinéraire imagé. J2 : Matin : mercredi 19 novembre 2025 Pédagogie de projet : questionner une œuvre ou une démarche, incarner les notions de paysage-mémoire, nature-patrimoine. Ateliers de pratiques : sérigraphie, accumulation, installation multimédia. Après-midi : mercredi 19 novembre 2025 <i>Investir le parcours de l'élève médiateur.</i> Créer, partager, valoriser : construire des apprentissages langagiers, utiliser les outils de médiation numériques. S'appuyer sur les CPS pour développer les activités collaboratives.

Les enseignants inscrits s'engagent à :

- Assurer une exploitation pédagogique en classe à partir de la démarche artistique de [Brigitte Olivier](#), artiste photographe, scénographe.
- Impulser des pratiques plastiques à partir de l'exposition "[Grandeur nature](#)" présentée au Château de Vogüé du 5 juillet au 2 novembre 2025.
- Se munir, les jours de formation, d'un outil numérique utilisable à école (prises de vues incontournables).



Exemples de QUESTIONNEMENTS plastiques

Comment reconstituer des itinéraires imagés ou des itinéraires paysagers ?

Quelle démarche artistique inattendue mettre en œuvre pour rendre compte d'un paysage, le sublimer ou témoigner de sa fragilité ?

Quels procédés développer et quels outils utiliser avec les élèves pour les engager dans un processus créatif par l'image, de la capture du sujet à sa présentation ?

Comment rendre compte d'une intention par la photographie ? Comment dépasser le principe de la simple collecte ?

Quelle part pour l'artistique et quelle part pour la narration ? Quelle place donner aux notions de mémoire, de préservation ou de patrimoine ?

Comment à partir d'une démarche photographique dépasser la contrainte bidimensionnelle ?

Peut-on combiner plusieurs médias pour rendre compte d'un paysage ?

Exemples de NOTIONS et de GESTES plastiques

Thèmes	Outils / médium / matériaux*	Gestes	Education aux images
Nature / paysage	Éléments naturels	Photographier	Cadrage
Patrimoine	Outils numériques	Collecter	Echelles de plan
Mémoire	Matériaux sonores	Accumuler	Mise en temporalité
Transmission	Autres matériaux	Morceler	Mise en espace
Préservation		Assembler	Scénographie
Narration		Installer	
		Dessiner	

❖ Modalités

- S'inscrire en suivant le pas à pas – ADAGE - Château-Musée de Vogüé.
- Pratiquer une **double inscription** :
 - . 1/ inscription au dispositif via **ADAGE** entre le 13 juin (8h) et 27 juin (18H), parcours A, B, C, D.
 - . 2 / inscription au parcours de formation spécifique via l'application **GAIA** à la rentrée 2025, parcours B-C.
- Régler le coût de la visite : 3€50 / élève (gratuité pour les adultes accompagnateurs) à **la charge de l'école**, ainsi que le **transport** (voir demande d'aide financière avec les Sorties patrimoine), parcours A, B, C, D.
- Réserver son créneau de visite au château-Musée le **3 septembre**, entre 9h et 12h impérativement, parcours A, B, C, D.
Les élèves de cycle 1 (MS et GS en priorité) sont accueillis sur une partie ciblée de l'exposition : accueil (15 min) + atelier de lecture d'œuvre (30 min) + atelier de pratique artistique (30 min).
- **Les élèves des cycles 2 et 3 sont accueillis** sur l'ensemble de l'exposition : accueil (10 min) + atelier de lecture d'œuvres (40 min), atelier de pratique (40 min).
- Participer à l'exposition de restitution « Créations d'élèves » du **26 février au 8 mars 2026.**

❖ Moyens mobilisés :

- **Château de Vogüé** : accueil et organisation de l'exposition. Coordination, réservation des créneaux de visite des classes, prise en charge des médiations et ateliers de pratique élèves (dont fourniture outils et matériaux), organisation et accrochage de l'exposition « Créations d'élèves ».
- **DSDEN 07** : coordination du dispositif, fourniture du matériel nécessaire aux ateliers de pratique des enseignants. Accompagnement didactique et pédagogique par CPD arts visuels (pistes et ressources regroupées dans un digipad dédié, formations, réalisation d'outils de médiation pour la valorisation des restitutions, jeux de lecture d'image, vidéo).
- **DRAC** : subvention médiation et ateliers de pratique par l'artiste à destination des enseignants.
- **Département de l'Ardèche & mairies** : aide au transport et à la billetterie : dispositif « **sortie patrimoine** ».
- **ENSEIGNANTS** :
 - . Rédaction du cartel-démarche en ligne (format harmonisé) + impression de 2 versions papier (1 couleurs/1n&b)
 - . Acheminement des productions d'élèves au château de Vogüé et retour des productions dans les écoles.
 - . Prise en charge de l'élaboration de l'œuvre collaborative en appui sur la démarche créative.
 - . Engagement à faire signer aux parents de tous les élèves participants une **autorisation d'utilisation de productions d'élèves** en vue de la réalisation, de l'exposition puis de la publication de l'image de l'œuvre collective dans un support numérique diffusée sur internet.
 - . Anticipation et installation d'un dispositif d'accrochage de la production collective.

Les arts aux châteaux / VOGÜÉ - MEMO dates/modalités

■ à effectuer obligatoirement (classes/PE) ■ à effectuer facultativement (classe/PE) ■ à effectuer par CPD AV

Pré-inscription	Jusqu'au vendredi 27 juin 2025, 18H00 , inscription obligatoire via la plateforme ADAGE Préciser les parcours de formation choisis.
Confirmation d'inscription	Réponse négative ou positive envoyée par CPD Arts visuels au plus tard lundi 30 juin 2025 .
Visite libre de l'exposition	Entrée gratuite pour les enseignants inscrits au dispositif du 5 juillet au 2 septembre (de 10h à 19h). NB : 1 seule entrée/enseignant.
Remontée des parcours de formation des équipes dans les circonscriptions	Jusqu'au 1er juillet . Parcours B : ajustable aux besoins des équipes avec prise en compte des invariants. Parcours C : module art contemporain – Vogüé, 12 heures + 6 heures autre(s) module(s). <i>Les parcours seront ajustés avec les équipes entre le 1^{er} et le 10 septembre.</i>
Réservation du créneau de visite avec la classe au Château	Réserver le créneau de visite de votre classe mercredi 3 septembre 2025 , entre 9h et 12 heures IMPERATIVEMENT . Appeler Arnaud Crévolin, directeur du site qui gère le planning des classes 04 75 37 01 95 .
Prise en main des ressources et outils	Pour tous les inscrits : consultation de ressources pédagogiques à distance (Digipad dédié dont le code d'accès est communiqué au plus tard aux vacances de Toussaint par CPD AV).
Aide financière	A la rentrée 2025, surveiller dans la lettre d'info de la DSDEN envoyée dans les écoles l'appel à subvention pour les « Sorties patrimoine » dans le département. Formulaire qui doit être rempli par la Mairie et le directeur puis envoyé à ce.dsden07-cm-pedago@ac-grenoble.fr
Visite des classes Sortie 1 : obligatoire	L'exposition est ouverte aux scolaires du 18 septembre aux 17 octobre 2025 . Tarif : 3,50 € par élève (gratuit pour les adultes accompagnateurs). NB : les bus doivent se garer sur le parking du cimetière.
Dépôt des productions	Au château de Vogüé, - Mercredi 4 février 2026 entre 13h30 et 16h30 et vendredi 6 février 2026 entre 16h et 18h. - Mardi 17 février 2026 de 10h à 12h (sur temps de vacances scolaires). Rappel : - Prévoir les 2 cartels papier pour l'exposition (1 couleur plastifié pour affichage, 1 Z&B collé au dos de la production pour identification) + le cartel numérique pour le support numérique de restitution à envoyer à ce.dsden07-cpd-arts@ac-grenoble.fr - Faire signer les autorisations de diffusion pour la production collective (fournie dans le digipad), prévoir et installer un dispositif d'accrochage de la production.
Exposition de restitution « créations d'élèves » Sortie 2 : facultative	Visite gratuite pour les classes et pour tout public du 26 février au 8 mars 2026 . Dès le lundi 12 janvier 2026 : inscription des classes auprès de Noémie Lacarelle : 04 75 37 01 95. Vernissage de l'exposition « créations d'élèves » : jeudi 26 février, 18 heures.
Récupération des productions	Lundi 9 mars 2026 de 16h à 18h et mercredi 11 mars 2026 de 14h à 17h. NB : Les productions non récupérées seront détruites ou ajoutées au fond de la collecthèque de la DSDEN 07.

Organiser une balade près du château ou dans le village :

- <https://www.pontdarc-ardeche.fr/decouverte-ardeche/incontournables-ardeche/vogue-ardeche/> Office du tourisme : 04 28 51 24 10
- La **chapelle St-Cerice**, départ du sentier à proximité du château, pour bénéficier d'un point de vue panoramique sur le village et le château.
- Un peu plus haut encore, **les carrières** aménagées de St-Cerice ou Giraud (panorama + panneaux explicatifs et coins ombragés). Suivre le sentier à droite de la chapelle avec des cycles 1 et 2, celui à gauche est plus escarpé et à réserver aux cycles 3.
- Un peu plus loin à partir des carrières : la petite boucle **du sentier de la pierre bleue** (cycles 2 et 3).

Endroits pour pique-niquer : devant le château, gradins ou allée ombragée, à proximité : espace détente / jeux.

En cas de pluie : accueil possible dans l'ancienne salle de classe rénovée à proximité du château.